

# INFO MAIRIE

N° 123

Juillet 2019



## LE MOT DU MAIRE

Lors du dernier conseil municipal, Madame ALAZARD trésorière d'Aixe-sur-Vienne, est venue commenter l'analyse financière de la commune. Ses propos confirment que la situation financière s'améliore grâce à l'effort permanent des élus (recherche de recettes et maîtrise des dépenses). Malgré tout Journac est classée parmi les 10 000 communes rurales les plus fragiles (faible ressource en dotation d'Etat et en produit de la fiscalité). Cela lui permet, depuis 2018, de bénéficier d'une dotation de solidarité rurale exceptionnelle. Celle-ci est renouvelée pour 2019.

A compter de la rentrée, elle nous permettra de faire bénéficier les familles les plus modestes d'un tarif à 1 € le repas de cantine, l'Etat versera 2 € à la commune. Cette mesure ne pourra être reconduite en septembre 2020 que si la commune continue à bénéficier de la dotation de solidarité rurale exceptionnelle.

La région Nouvelle-Aquitaine gère la compétence transports scolaires, les communes n'ont plus la maîtrise de l'organisation ni des tarifs appliqués. Ils seront en forte augmentation pour certaines familles et plus particulièrement pour les enfants situés à moins de 3 km de l'école.

Le 15 juin, personnel et élus, accompagnés des conjoints, ont partagé une sortie au Puy du Fou. La commune a offert l'entrée du parc au personnel, les élus et conjoints ont payé l'intégralité de leur part pour cette sortie. Ce fut une journée très agréable où la convivialité et la bonne humeur ont régné tout au long de la découverte de ce magnifique parc. Les spectacles, tous aussi grandioses que surprenants, ont enchanté les participants. La Cinéscénie, spectacle nocturne d'une heure et demie, assuré par 3 000 bénévoles avec des jeux de lumière et des feux d'artifice impressionnants, a clôturé de belle manière cette journée.

Je vous souhaite un bel été.

Olivier LERENARD

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2019

**Absents excusés non représentés :** Catherine VALLERY-RADOT, Philippe MONTIER.

#### **TARIFS COMMUNAUX**

Francis THOMASSON, adjoint chargé des finances, propose de ne pas modifier les tarifs communaux.

<b>TARIFS SCOLAIRES : de septembre à juillet de l'année scolaire</b>		<b>2019/2020</b>
Repas cantine enfant	tranche 1 - 0 à 700	1,00
	tranche 2 - 701 à 1000	2,50
	tranche 3 - 1001 à 1300	2,55
	tranche 4 - > à 1300	2,65
Repas cantine adulte		5,50
Garderie 1/2 journée	tranche 1 - 0 à 700	1,25
	tranche 2 - 701 à 1000	1,30
	tranche 3 - 1001 à 1300	1,35
	tranche 4 - > à 1300	1,40
Garderie	Retard (départ après 18h30)	10,00
Piscine		50 % du tarif de la séance
<b>TARIFS ASSAINISSEMENT</b>		2020
Redevance assainissement : Partie fixe - semestrielle		23,00
Redevance assainissement : au m3		1,55
Redevance assainissement immeubles non raccordés au réseau EP - forfait : 40 m <sup>3</sup> /personne		1,55
Participation pour assainissement collectif (PAC) maison existante		2 900,00
PAC avec pompe de relevage		1 500,00
PAC construction neuve / Majoration si pas d'installation individuelle		4 500,00

<b>LOCATION SALLE POLYVALENTE</b>		2020
Habitants de JOURGNAC le WE	Petite salle	250,00
	Extension restaurant scolaire	100,00
Si < 5 h 00	Petite salle	95,00
Jeunes < 25 ans - 1 seule fois par an	Petite salle (demi-tarif)	125,00
Habitants CCVV le WE	Petite salle	300,00
	Extension restaurant scolaire	120,00
Si < 5 h 00	Petite salle	110,00
Habitants HORS CCVV le WE	Petite salle	400,00
	Extension restaurant scolaire	160,00
Si < 5 h 00	Petite salle	150,00
Arrhes location		100,00
Couverts		0,50
Caution restitution en l'état		600,00
Associations communales : > 3 fois = 150 € pour manifestation à but lucratif		gratuit 3 fois
Prêt du percolateur		10 € + Caution de 200 €
Associations hors commune pour un pot amical (réunion, manifestation sportive...)		gratuit
<b>AUTRES TARIFS</b>		2020
Concessions Cimetière	au m <sup>2</sup>	55,00
Concessions columbarium 30 ans renouvelable		700,00
Dispersion des cendres au jardin du souvenir		50,00
Prêts de tables et de bancs (10 tables et 22 bancs)	tables ou bancs	2,00
	Caution particuliers + assoc.	120,00
Caution sono (prêt réservé aux associations)		300,00
Photocopies A4 noir et blanc		0,15
Photocopies A4 couleur		1,00
Photocopies A3 noir et blanc		0,30
Photocopies A3 couleur		2,00

Toutefois, afin de pouvoir bénéficier de l'opération « cantine à 1 euro », il propose de fixer le tarif de la première tranche pour le restaurant scolaire à 1 €. Les familles seront facturées 1 € et la collectivité percevra 2 €. Cette opération étant liée à l'octroi de la DSR cible (dotation d'Etat), ce tarif s'appliquera pour l'année scolaire 2019/2020.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, valide ces propositions.

Francis THOMASSON rappelle qu'une nouvelle tarification pour le transport scolaire harmonisée à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine sera applicable à la rentrée scolaire 2019-2020. L'ensemble des informations sont disponibles sur le site du conseil régional : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/transports-scolaires/transports-scolaires-en-haute-vienne>

### **TRANSFERT DE COMPETENCE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de l'étude réalisée dans le cadre du transfert de compétence accepte, par 1 abstention (Daniel GUILLON) et 12 pour, le transfert de l'assainissement collectif à la communauté de communes du Val de Vienne à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### **MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA TRESORERIE D'AIXE-SUR-VIENNE**

Le maire informe le conseil municipal de la décision de l'administration fiscale représentée par son DRFIP du projet de fermeture de la trésorerie d'Aixe-sur-Vienne programmée très prochainement et propose de voter une motion contre cette décision et pour le maintien de ce service au public.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette motion.

### **DETERMINATION DU NOMBRE DE SIEGES DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

La loi fixe à 27 sièges l'assemblée communautaire. Cependant elle laisse la possibilité aux communes d'établir un accord local qui permet d'avoir 33 sièges et une meilleure représentation des petites communes.

Le bureau communautaire du Val de Vienne a opté pour un accord local, la répartition des sièges se ferait comme suit :

Répartition Communes	Population Municipale	Application simple de la loi		Répartition retenue par le bureau communautaire	
		Nbre de sièges	%	Nbre de sièges	%
Aixe-sur-Vienne	5 858 (36,47%)	11	40,74	<b>12</b>	<b>36,36</b>
Beynac	691 (4,30%)	1	3,70	<b>2</b>	<b>6,06</b>
Bosmie l'Aiguille	2 571 (16,01%)	4	14,81	<b>5</b>	<b>15,15</b>
Burnac	836 (5,20%)	1	3,70	<b>2</b>	<b>6,06</b>
Journac	1 103 (6,87%)	2	7,41	<b>2</b>	<b>6,06</b>
St Martin le Vieux	913 (5,68%)	1	3,70	<b>2</b>	<b>6,06</b>
St Priest sous Aixe	1 722 (10,72%)	3	11,11	<b>3</b>	<b>9,09</b>
St Yrieix sous Aixe	416 (2,59%)	1	3,70	<b>1</b>	<b>3,03</b>
Séreilhac	1 953 (12,16%)	3	11,11	<b>4</b>	<b>12,12</b>
<b>Total</b>	<b>14 949</b>	<b>27</b>		<b>33</b>	

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Travaux à la garderie et dans une salle de classe : le maire informe que les travaux d'électricité et d'isolation phonique, thermique auront lieu pendant les vacances scolaires.
- Acquisition de la maison jouxtant la garderie : le maire indique au conseil municipal qu'il a fait une proposition d'achat.

## COMMUNE

### VISITE A LA FERME



Les enfants de la maternelle et des classes de CP et CE1 de l'école de Journac ont visité les 27 et 28 mai l'exploitation agricole du GAEC Puy de Banneix.

Ils ont été accueillis par Magalie et Julien qui leur ont présenté toutes les activités de la ferme.

Les enfants ont adoré rencontrer les vaches, taureaux, veaux. Ils ont pu caresser Fado, le taureau et lui donner à manger. Magalie les a fait rentrer dans le poulailler.

Des activités ludiques et pédagogiques ont été proposées : jeu de devinettes, Magalie avait préparé des boîtes dans lesquelles il fallait reconnaître par le toucher ce qui avait été mis à l'intérieur : ensilage, plumes, paille, blé, foin.

A l'issue de la visite, Magalie et Julien ont offert du jus de pommes et des gâteaux faits maison.

## PÊLE - MÊLE

### SYDED



#### Du changement en déchèterie concernant l'apport des végétaux

L'évolution croissante du gisement des déchets verts déposés en déchèteries et sur les plateformes a poussé le comité syndical, le 15 avril dernier, à voter des restrictions d'apports de déchets verts en déchèteries à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

En effet en 2018, **18 000 tonnes de végétaux** ont été prises en charge par le SYDED, représentant 42 % des tonnages entrants tout type de déchets confondus et une augmentation pour les seuls déchets verts de 14% par rapport à 2017, soit plus de 1 500 tonnes supplémentaires.

Aujourd'hui, il n'est plus envisageable de se contenter de collecter et de traiter les déchets verts, compte tenu des impacts environnementaux et des coûts de gestion.

Pour les particuliers, **il a été décidé de restreindre le nombre de passages à 10/an/foyer et dans la limite totale de 10m<sup>3</sup>.**

### Le SYDED accompagne les usagers dans ce changement :

Pour accompagner ce changement, le SYDED poursuit ses efforts pour doper le compostage domestique ou partagé. **L'offre des composteurs à la vente à prix aidé (50% du prix réel) a été diversifiée.**

Toujours afin de limiter les apports en déchèteries et de proposer des alternatives aux usagers, **une aide financière peut être accordée en 2019 pour l'acquisition ou la location par un particulier d'un broyeur.** Grâce au broyage, je n'ai plus à apporter mes tailles de haies et d'arbustes en déchèterie

Bon de commande et informations complémentaires sur le site du SYDED <http://www.syded87.org/> ou au secrétariat de mairie.

**RAPPEL** Il est interdit de brûler à l'air libre ses *déchets verts*, comme l'ensemble de ses *déchets ménagers*.

### SECHERESSE

Malgré les pluies de début juin, la pluviométrie du département de la Haute-Vienne accuse un déficit de près de 15 % par rapport à des précipitations d'une année normale à cette période.

Les fortes chaleurs des derniers jours ont influencé rapidement les débits des cours d'eau du département. Plusieurs rivières ont franchi leur seuil d'alerte. Les prévisions météorologiques des prochains jours n'annoncent pas de précipitation susceptible d'améliorer cette situation.

**Tous les usagers de l'eau, tant prélevée dans le milieu naturel que sur le réseau d'eau potable, sont appelés à faire preuve de civisme et d'éco-responsabilité en modérant leur consommation pour maintenir des conditions minimales en termes d'alimentation en eau potable et de vie dans les milieux aquatiques.**

### CANICULE ET FORTES CHALEURS



Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.

- ▶ La chaleur fatigue toujours
- ▶ Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur
- ▶ La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

**Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.**

**Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.**

**Vous pouvez également prendre contact avec le secrétariat de mairie.**

**LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE D'INFORMATION « CANICULE »**  
**0800 06 66 66**  
Appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe

## ASSOCIATIONS

### **BOULOU BRIANCE RANDO (BBR)**



*Depuis le début de l'année les adeptes de la rando VTT et pédestre sillonnent les chemins de la commune et des environs.*

*Nos sorties de printemps ont nécessité un peu plus d'entraînement.*

*La première, 2 jours passés à Lathus dans la Vienne les 27 et 28 avril où 20 membres ont découvert la vallée de la Gartempe et ses environs.*

*La deuxième du 18 au 25 mai, 8 marcheurs et 12 vététistes, dont 5 VAE (Vélo à Assistance*

*Electrique), sont partis pour une sortie entre Collioure et Cadaquès en Espagne (aller, retour). Pour les vététistes 255 km les attendaient avec environ 6 000 mètres de dénivelé positif. La difficulté des circuits, en bordure des Pyrénées, a vite été oubliée par la beauté des paysages traversés et, le principal, par l'ambiance des plus conviviale qui nous a accompagnés tout au long de notre séjour. Les marcheurs ont établi un programme adapté avec des randonnées et des visites tous les jours. Les participants se retrouvaient chaque soir au même hébergement.*

*Pendant l'été nous continuerons d'arpenter les chemins pour préparer au mieux notre semaine de septembre. Seuls les vététistes, normalement 16, vont s'aventurer cette fois-ci pour la traversée du Morvan.*

*Le 6 octobre le BBR organisera une randonnée, VTT et Pédestre à Jourgnac, elle sera ouverte à tous, réservez cette date.*

*Contact : [olivier.lerenard@laposte.net](mailto:olivier.lerenard@laposte.net), 06 07 44 95 33.*

*Olivier Lerenard pour le BBR.*

### **KARMA YOGA HARMONIE**

*L'association Karma Yoga Harmonie voit le jour à Jourgnac en ce printemps 2019.*

*Son objet est notamment de proposer des cours collectifs de yoga dans la tradition Viniyoga et selon les enseignements de T.K.V. Désikachar et S. Krisnamacharya.*

*Le Viniyoga est un yoga postural qui insiste sur la progression pas à pas et l'adaptation de la posture à chacun. Les postures sont expérimentées selon les possibilités de chacun et le travail respiratoire permet de les découvrir un peu plus jour après jour.*

*« Ce n'est pas l'élève qui doit s'adapter au yoga mais le yoga qui doit s'adapter à l'élève » S. Krisnamacharya.*

*L'association propose des cours à la salle municipale de Jourgnac les jeudis soirs de 18H30 à 19H30 dès la rentrée de septembre 2019.*

*Un cours d'essai sera offert afin de permettre à chacun de s'essayer à cette nouvelle pratique.*

*L'année 2019-2020 débutera le **jeudi 19 septembre à 18H00** pour un temps de partage et de questions-réponses avant ce premier cours.*

*A très bientôt sur les tapis !*

*Renseignements :*

*Delphine RIBIERRE : 06.75.50.99.51 ou [delphine.ribierre@gmail.com](mailto:delphine.ribierre@gmail.com)*

## **CELEBRATION SAINT ROCH**

***Elle aura lieu le Samedi 17 Août 2019 au pied des 2 croix du Boulou.***

***Départ en procession à 17h30 de l'Eglise de Jourgnac par le chemin boisé jusqu'aux croix.***

***Célébration à 18h, puis pot de l'amitié vers 19h, où nous pourrons dire « au revoir » au Père Jean-Marie Mallet Guy qui quitte notre paroisse le 31 août pour une retraite (sûrement encore active) mais bien méritée.***

*Nous vous attendons nombreux à cette célébration et à ce moment de partage.*

*La présence des animaux (Saint Roch étant leur protecteur) est admise dans le respect de la célébration.*

*Tous dons de fleurs pour fleurir le site ou toute préparation sucrée/ salée pour ce moment festif seront les bienvenus.*

***NB : Si vous n'êtes pas concernés par la célébration mais si pour une raison ou une autre, vous souhaitez partager ce temps d'amitié avec le Père Jean-Marie, nous vous attendons à partir de 19h.***

*Alors n'hésitez pas.*

*Merci à tous.*

***Pour plus de renseignements : secrétariat paroissial 05 55 06 94 98 ou 05 55 58 28 01.***

*Aline Lagedamon*

## **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019**

### **JUILLET :**

- Vendredi soir 5 et 12 : Concours à la mêlée – Pétanque Jourgnacoise

### **AOÛT :**

- Samedi 17 : Messe aux croix de Saint Roch
- Dimanche 18 : Commémoration à la stèle de Chaume verte

### **SEPTEMBRE :**

- Samedi 7 ou 14 : Remise des cartes en fonction de la date d'ouverture - ACCA
- Jeudi 12 : Concours vétérans - Pétanque Jourgnacoise
- Samedi 28 : Bal traditionnel ou concert - Les Pieds en musique

### **OCTOBRE :**

- Dimanche 6 : Randonnée pédestre et VTT – Boulou Briance Rando et Entente Gymnique
- Samedi 19 : Repas d'automne – Club du 3<sup>ème</sup> âge

### **NOVEMBRE :**

- Dimanche 17 : Vide ta chambre APE
- Samedi 23 : Assemblée générale – Pétanque Jourgnacoise
- Dimanche 24 : Théâtre – Club du 3<sup>ème</sup> âge

### **DÉCEMBRE :**

- Samedi 7 : Téléthon
- Dimanche 16 : Repas des aînés de la commune
- Mercredi 18 : Assemblée générale - Club du 3<sup>ème</sup> âge
- Vendredi 20 : Marché de Noël – APE

Info-mairie rédigé par la commission de la communication, imprimé et tiré par la mairie de Jourgnac.

\* Les articles écrits en *italique* ne sont pas rédigés par la commission.